



Le Conseil Economique et
Social Libanais

Plan d'appui concernant le soutien à la création de nouveaux CES dans le monde

Allocution

Roger Nasnas

Président du Conseil Economique & Social Libanais

AICESIS

Assemblée Générale

New York 6 et 7 juillet 2010

Monsieur le Président,

Excellences,

Chers collègues,

Le Conseil économique et social libanais qui bénéficie depuis des années du soutien inconditionnel de «l'Association international des conseils écononmiques et sociaux et institutions similaires »– Cf. la déclaration de Pekin et les nombreuses autres faites pour soutenir l'existence du Conseil libanais dans la période où il a été forcé à l'inactivité – confirme de l'importance du soutien international. Aujourd'hui le Gouvernement libanais a amorcé la procédure de nomination de la nouvelle assemblée générale, et dans quelques semaines, nous l'espérons, le Conseil sera à nouveau pleinement opérationnel.

Ceci me permet d'exprimer bien entendu mes remerciements à l'AICESIS, à son Président S.E. le Professeur Antonio Marzano, à mes collègues les Présidents des Conseils économiques et sociaux nationaux ; mais surtout de démontrer un cas sur l'efficacité de notre organisation dans la création et le maintien des conseils en exercice.

Concernant le programme élaboré en vue de favoriser la création de conseils dans les pays qui n'en ont pas encore j'aurais deux remarques :

- D'abord ce programme est un chef-d'œuvre d'efficacité, du fait entre autre de sa flexibilité et de son sens de l'opportunité ;
- Cependant je dois formuler une réserve fondamentale sur la confusion entre les CES et les Institutions similaires.

CES vs Institutions similaires

Dans un souci d'utilité je commence par la critique.

Le programme, là où il n'espère pas favoriser tout de suite un CES, opte pour une IS.

Il est naturel que les CES et les IS participent ensembles à l'Assemblée générale de l'AICESIS ; tous les deux ont le souci de la chose économique et sociale, et réunissent dans leur rang la société civile. Cependant au niveau de l'action nationale, les objectifs divergent à plus d'un titre. Par exemple les IS ont généralement pour objectif principal la négociation salariale ; alors que cela échappe totalement au CES, et risque de réduire à néant sa cohésion sur des plans d'une importance majeure.

Comment penser autrement alors que les IS sont le plus souvent une organisation TRIPARTITE avec le ministère du travail, les syndicats et les organisations patronales. Souvent ils n'incluent même pas les représentants de la société civile.

Or ces institutions existent dans tous les pays du monde. Pourquoi céder leur place à un CES si elles peuvent faire autrement.

En dix ans de pratique du CESE européen et de l'AICESIS j'ai vu comment le courant passait entre les CES dans le monde, en dehors des plénières, dans la coopération bipartite et multilatérale, je n'ai pas constaté qu'un tel courant pouvait passer avec les IS.

En conclusion, je trouve une grande utilité à inviter les IS aux assemblées générales, mais je trouve que susciter la formation de nouvelles IS contribuerait à empêcher la formation de CES. C'est pourquoi je recommande quand nous répondons aux vœux d'un gouvernement ou d'une institution de leur proposer la création d'un CES, et de soustraire notre appui à toute autre forme d'action.

Une action multidimensionnelle

Le programme exige comme préalable une demande du gouvernement ou de l'une des institutions majeures du pays intéressé. Cela est absolument nécessaire pour valoriser et rationaliser l'action.

Le Chef de file de l'intervention peut être un CES membre de l'AICESIS ayant déjà des relations dans le pays intéressé, ou une organisation régionale, ex. l'UCESA, avec priorité de l'organisation régionale ; et ceci est tout à fait justifiable.

Un groupe de pays connaissant une certaine affinité avec le demandeur ou le chef de file va appuyer le projet.

L'AICESIS et notamment le Secrétariat Général va donner un appui au chef de mission.

Dans ce cadre, je peux suggérer deux voies complémentaires:

- Mettre à contribution des CES « champions » pour faire un montage « expert » toujours sous la direction du chef de file ;
- Favoriser la formation d'organisations régionales sous l'égide de l'AICESIS.

C'est dans la mesure où les CES seraient d'un nombre suffisant dans les pays démocratiques et agiraient en parfaite symbiose, qu'il serait possible de déterminer avec une clarté suffisante leur rôle dans la vie nationale ; et surtout qu'ils pourraient contribuer comme il se doit aux valeurs humaines et de civilisation.